

Les Algériens en France. Qu'advient-il des Algériens musulmans établis en France ? On évalue leur nombre, à la fin de 1953, à environ 250.000, ou un peu plus. Citoyens français depuis la loi du 20 septembre 1947, ils vont et viennent d'Algérie en France, sans limitation, et ce nombre ne représente qu'un solde migratoire, laissant entendre que beaucoup plus accomplissent un séjour plus ou moins long dans la métropole. Les origines de cette migration remontent à une trentaine d'années. Son volume varie selon les fluctuations de la conjoncture, et fut arrêté par la deuxième guerre mondiale. En reprise depuis 1946-1947 à un rythme plus élevé, elle est constituée traditionnellement par des hommes seuls qui viennent chercher du travail en France, et envoient en Algérie une partie de leur salaire, lorsqu'ils ne sont pas frappés par le chômage. En l'absence de décisions politiques à son sujet, ou réagissant sur elle, il n'est pas possible de prévoir si elle se stabilisera et à quel niveau. Mais, telle qu'elle se présente, il convient de la considérer comme un fait important tant pour l'Algérie que pour la France.

Ces hommes qui vivent en France un temps plus ou moins long, nourrissent en général le désir de retourner dans leur pays. Ils appartiennent à une culture à bien des égards plus éloignée de la France que celles d'autres immigrés d'Europe. Leur religion est toute différente du christianisme. Ils trouvent souvent, de la part de la population française, un accueil réticent. Leur adaptation pose donc un problème délicat. Une incompréhension mutuelle risque d'avoir des répercussions psychologiques graves sur les rapports des deux populations. Existe-t-il une incompatibilité réelle entre elles, ou celle-ci ne serait-elle qu'apparente, et le reflet de circonstances défavorables ? L'Algérien en France se refuse-t-il vraiment et définitivement à franchir quelques-unes des étapes de l'immigré ? Telles sont les questions posées.

Mais, d'autre part, cette immigration est peut-être en train de se transformer. Depuis ces dernières années, ce ne sont plus seulement des hommes qui viennent, mais aussi des femmes et des enfants. En 1952, on dénombrait plus de mille familles musulmanes en France, réparties dans les diverses régions de France, de la même manière que l'ensemble de l'immigration. A la fin de 1953, le Ministère de l'Intérieur estime que l'on compte parmi les 250.000 Algériens musulmans présents en France, environ 5.000 femmes et 15.000 enfants. A côté des ménages proprement musulmans, il y a lieu de compter aussi les ménages mixtes, réguliers ou irréguliers, où l'homme seul est Algérien, plus nombreux encore, et dans lesquels sont nés et grandissent des enfants. Dès lors, s'il est vrai que

les pères, ou que les parents, sont venus sans intention arrêtée de se fixer en France, la question se pose de savoir quel sera l'avenir des enfants. Nés en France, parlant français comme leurs condisciples qu'ils côtoient à l'école, nantis souvent d'une formation professionnelle, voudront-ils aller s'établir en Algérie, ne fixeront-ils pas, dans certains cas, leurs parents ? Tel sera assurément le désir d'un certain nombre d'entre eux. Autrement dit, quel sera l'effet de la pression du milieu sur le devenir de cette immigration familiale ?

Enquête 062

Individus isolés. C'est pour aborder des questions de ce genre que l'*I.N.E.D.* a entrepris deux études d'approche, très fragmentaires, qu'il y aurait lieu de reprendre et de poursuivre. L'une, confiée à M. Léo BOGART, porte sur un groupe très restreint d'Algériens interrogés dans l'agglomération parisienne. Conduite en profondeur, l'étude excluait une investigation plus large. Par l'intermédiaire d'enquêteurs, d'« intervieweurs » algériens, un très long entretien dirigé s'efforçait de saisir les attitudes psychologiques des sujets interrogés, à l'égard du milieu français : leur histoire complète depuis leur enfance, leurs difficultés, leurs réactions et leurs sentiments à l'égard des Français, la manière dont ils se représentent que ceux-ci les voient, les jugements de valeurs qu'ils portent dans des situations concrètes, pour démêler s'ils obéissent davantage à des normes restées islamiques, ou bien s'ils adoptent, dans une certaine mesure, des modes de pensée occidentaux. Entre deux situations extrêmes, celle du « migrant », que rien n'attache en France et dont toute la personnalité reste algérienne, et celle de l'« immigré », qui dispose d'un emploi stable et définitif, qui a épousé une Française et même fait venir sa mère, le lecteur trouvera des situations intermédiaires, sans doute représentatives d'une situation très répandue : celle de l'homme à mi-chemin, dont on ne peut dire s'il restera en France et dont la personnalité est surtout le théâtre d'un tiraillement continu entre deux formes de culture, dont l'une, l'islamique, anime et informe la vie, dont l'autre, la française, constitue l'expérience quotidienne, qui souvent le repousse.

La variété de ces situations, même si l'une est très rarement représentée, implique, en tout cas, que toutes sont possibles, et l'on est conduit à se demander si l'inadaptation dont souffre un grand nombre d'Algériens en France, n'est pas la conséquence de circonstances sociales, bien plus qu'elle ne traduirait une inaptitude initiale à l'adaptation. L'opinion publique, enregistrant des faits visibles, serait tentée de justifier ses réflexes à ses propres yeux, en considérant comme cause ce qui ne serait qu'effet.

Enquête 063

Familles musulmanes. A observer une centaine de familles musulmanes, installées dans la région parisienne, ce qui fait l'objet de la deuxième étude, on est frappé surtout, là

encore, de l'extrême diversité des situations : depuis la famille, entassée dans un baraquement de banlieue, dans des conditions d'hygiène très précaires, et dont l'installation rudimentaire rappelle encore la misère de certaines familles débarquées à Marseille sans préparation aucune, jusqu'à celle, fixée depuis plusieurs années, et qui jouit d'un niveau de vie acceptable. Ici des femmes encore en costume algérien et ignorant les premiers éléments du français, complètement isolées et désarmées, là des ménagères actives, qui ont noué des relations avec leurs voisines. Partout un amour très vif des enfants. Ceux-ci, quand ils sont d'âge scolaire, fréquentent régulièrement l'école et s'y acclimatent, certains font, plus tard, un apprentissage ou suivent un enseignement technique.

Un des traits majeurs de l'Islam, par opposition à la culture occidentale, est sans doute l'interpénétration, dans la vie quotidienne, des démarches civiles ou sociales, et des démarches religieuses. L'enquêteur, qui a pénétré dans les familles et a su s'y faire admettre sans difficulté, Mme C. MOTHES, rapporte des observations pénétrantes sur le passage du milieu algérien au milieu métropolitain et sur la dissociation de plus en plus accentuée, dans les familles le plus anciennement installées, entre le plan civil et le plan religieux. La conscience morale des individus ne paraît pas affectée fâcheusement par cette transformation qui résulte, à dire vrai, d'une nécessité vitale de l'existence dans le nouveau milieu.

Le frein à l'implantation d'un plus grand nombre de ces familles paraît être le logement. Cette crise retentit si gravement sur leur vie qu'une amélioration en ce domaine aurait sans doute d'heureuses conséquences sur leur adaptation. Mais, à tous points de vue, l'existence familiale améliore les conditions matérielles et physiques des travailleurs algériens, en même temps qu'elle exerce une influence bienfaisante sur leur état d'esprit. Ils trouvent là le point d'appui nécessaire pour rompre leur isolement et satisfaire leur affectivité, soutien dont on a vu toute l'importance pour les immigrés d'une autre origine. La présence de la famille normalise une existence qui supporte chaque jour le traumatisme de la transplantation.

L'immigration algérienne pose, répétons-le, un problème pour les deux pays. Quelle que soit la distance culturelle qui sépare les deux populations en France, quelles que soient entre elles les difficultés psychologiques résultant, d'une part, d'une certaine réticence du Français, mais aussi de la résistance d'hommes fiers de leur culture, on peut se demander si la situation psycho-sociale des Algériens en France est foncièrement d'une autre nature que la situation d'autres immigrés, par exemple les Polonais, venus travailler en France après la première guerre mondiale. Le caractère spécifique de l'immigration algérienne, et les problèmes qu'elle pose, résulteraient plutôt de circonstances historiques et sociales que d'une différence de « nature » chez les immigrés eux-mêmes. Dans la mesure où elle prendrait un caractère familial, la coexis-

tence des deux populations ne se poserait pas nécessairement en France de la même manière qu'en Algérie. S'il est vrai que les immigrés eux-mêmes ne peuvent se fondre dans la population métropolitaine, et aspirent au jour du retour au pays natal, leurs enfants, sans parler de ceux issus de mariages mixtes, ne tendront-ils pas à adopter des modes de pensée et de vie différents, à se faire une place dans la société ambiante, et ainsi ne se distingueront-ils pas de moins en moins des autochtones ?

De telles considérations relèvent encore de la conjecture. Un problème social est en tout cas posé, des tensions existent, actuelles ou virtuelles, sur lesquelles une action volontaire est sans doute possible, pour le bien commun de la France et de l'Algérie. Il semble d'une importance primordiale de suivre l'évolution psycho-sociale de cette immigration au moyen d'études appropriées et largement étalées dans le temps, afin d'informer aussi exactement que possible ceux qui ont, des deux côtés de la Méditerranée, à assumer des responsabilités directes.